

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le 30 octobre 2020

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le Président de la République, Emmanuel MACRON, a annoncé le mercredi 28 octobre un reconfinement national, du 30 octobre au 1^{er} décembre minimum, pour lutter contre l'épidémie Covid-19.

De ce fait, toutes les activités jugées « non-essentiels » comme le sport amateur, sont arrêtées, et les établissements recevant du public (ERP) de type X, comme les gymnases, sont fermés pendant au moins un mois, par décret*.

Les écoles, collèges et lycées restants ouverts, nous pensons pouvoir continuer à proposer la pratique de la gymnastique à nos licenciés mineurs, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur, et surtout dans la continuité des cours d'EPS scolaires.

Malheureusement, les associations sportives peuvent continuer à accueillir les mineurs uniquement dans le cadre périscolaire, c'est-à-dire les activités se pratiquant hors du temps scolaire, tout en conservant un lien direct avec lui.

Les établissements qui proposent des activités extra-scolaires, sportives ou artistiques, comme les conservatoires et les clubs de sport sont en revanche fermés.

TOUS nos cours sont donc suspendus jusqu'au 1^{er} décembre, pour l'instant.

Nous vous remercions de votre compréhension dans ce contexte délicat pour tous les secteurs.

L'équipe Neuville Gym

Pour plus d'informations :

*Lien vers l'article 42 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 :

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000042475271

Lien vers le site de la Préfecture du Rhône :

<https://www.rhone.gouv.fr/Actualites/Le-confinement-dans-le-departement-du-Rhone>